

15 mars 2002, Québec

Journées nationales de la ruralité

Monsieur le ministre d'État à la Population, aux Régions et aux Affaires autochtones, Rémy Trudel

Mesdames et Messieurs les préfets et les maires,

Monsieur le Président de Solidarité rurale du Québec, Jacques Proulx

Monsieur le Président de la Fédération québécoise des municipalités, Michel Belzil

Monsieur le Président de l'Association des CLD, Yvon Leclerc

Monsieur le Président de l'Association des régions du Québec, Émilien Nadeau

Chers amis, chers partenaires de la ruralité,

Si nous sommes tous réunis ici aujourd'hui, c'est que nous avons un travail à faire ensemble. Un travail exigeant, mais emballant.

Nous avons à préparer l'avenir des villages du Québec, l'avenir du monde rural. Certains villages, comme vous le savez, sont plus prospères que d'autres, dont la situation est réellement préoccupante.

C'est pour cela que nous sommes ici, c'est pour cela que le gouvernement du Québec a adopté la Politique nationale de la ruralité et c'est pour cela que vous pourrez compter sur l'appui de votre gouvernement national pour soutenir les projets et les initiatives qui vous permettront de relever les défis propres aux milieux ruraux. Il y a un élément primordial de la Politique nationale de la ruralité sur lequel je veux attirer votre attention. Il s'agit des pactes ruraux. Pourquoi ces pactes sont-ils si importants pour vous et moi ? Pour plusieurs raisons, mais une chose est essentielle : il nous faut miser davantage sur la spécificité de chacune des régions plutôt que sur des considérations globales. Avec les pactes ruraux, un pouvoir accru est donné aux élus locaux et des moyens concrets sont mis en branle pour le développement de votre territoire. C'est une entente solide entre le gouvernement et les MRC rurales. Je mise ici sur le dynamisme des gens en région et sur leur capacité à appliquer des principes communs aux réalités spécifiques de chaque communauté rurale.

Car les champs d'intervention des pactes ruraux sont variés. Je suis d'avis que ceux qui ont à cœur la survie de nos milieux ruraux ont des objectifs communs. Je veux parler, par exemple, du maintien et du retour en région des jeunes et des familles. Vous savez, comme moi, combien cette question est cruciale. Il en va de notre responsabilité à tous, quelle que soit notre occupation dans la communauté rurale, de garder nos jeunes, de développer ensemble des endroits où la relève pourra s'épanouir en toute quiétude grâce à des défis qui la stimuleront. À ce sujet, le recensement de 2001 est venu confirmer l'importance pour le Québec de se doter d'une politique démographique pour contrer le déclin de la population amorcé depuis plusieurs années dans les régions ressources.

Je n'ai pas attendu les résultats de ce recensement avant d'agir. Lors de mon dernier remaniement ministériel, j'ai confié à Rémy Trudel une nouvelle mission au sein de notre gouvernement, soit celle de ministre d'État à la Population.

Dans le cadre de ses fonctions, il aura à présenter au gouvernement une réflexion stratégique

sur une politique de la population qui abordera toutes les facettes liées à la démographie dont, notamment, la natalité et l'occupation dynamique du territoire en région. Ses connaissances, en tant que ministre d'État aux Régions, viendront ainsi alimenter sa réflexion pour doter le Québec d'une politique de la population.

Le retour des jeunes en région n'est pas le seul champ d'intervention qui presse. Il faut, de plus, assurer une qualité de vie aux populations locales en maintenant et en améliorant les services qui leur sont offerts, comme les services de santé et de transport, l'accès aux écoles, aux garderies et aux activités culturelles.

Nous devons également pousser plus loin les efforts de diversification des économies rurales. En effet, il nous faut développer de nouveaux produits et de nouvelles entreprises, qu'il nous faudra soutenir. Enfin, je souhaite fortement qu'on mette en valeur le potentiel humain et qu'on soutienne notre force remarquable d'entrepreneuriat individuel et collectif. Comme vous le voyez, le défi que nous avons à relever est de taille, mais les moyens mis en œuvre sont à la hauteur de ce défi. Je sais que, face à un projet d'une telle envergure, les milieux ruraux seront d'attaque. Et je suis heureux que notre gouvernement ait déployé des moyens financiers pour les aider, soit, pour l'ensemble des pactes, une enveloppe de 90000000 \$ répartie sur cinq ans. En plus du pacte rural, la Politique nationale de la ruralité propose de prendre en considération les particularités propres au monde rural. J'entends par là la faible densité de la population dans certaines régions, l'éloignement, le volume réduit de la clientèle et de nombreuses autres caractéristiques propres aux milieux ruraux. Concrètement, la Politique nationale de la ruralité ajoute un peu d'argent neuf, fait converger les sommes existantes vers des cibles rurales et permet d'aménager quelques normes de programmes gouvernementaux.

Deux dispositions de la Politique rendront ces mesures possibles. Premièrement, la clause appelée clause modulateur, celle qui incitera les ministères et les organismes à assouplir les normes d'application de leurs programmes. Deuxièmement, la clause territoriale, valable pour l'ensemble du gouvernement. Par cette clause, l'État québécois tiendra compte de toutes les particularités que j'ai nommées chaque fois qu'une politique, qu'une loi ou qu'un règlement sera adopté.

Il est donc primordial de mener une action efficace et cohérente. C'est pourquoi j'ai confié la présidence du Comité ministériel des affaires régionales et territoriales à Rémy Trudel. Chaque mémoire, chaque projet de décret touchant le milieu rural sera soumis à ce groupe avant d'être soumis au Conseil des ministres. Le gouvernement a choisi de gérer cette politique avec un comité de partenaires où siègent notamment Solidarité rurale, la Fédération québécoise des municipalités, les représentants des CLD et des CRD. Alors, je pense que la voix du monde rural pourra être entendue.

Nous avons aussi choisi de confier aux MRC la responsabilité de gérer les sommes allouées au Pacte rural pour les cinq prochaines années. Cela veut dire que nous sommes mutuellement responsables devant les citoyens des sommes qui nous sont confiées. Chaque préfet, ici, dans cette salle, devra être en mesure de rendre compte à sa population du travail qu'il aura réalisé pour développer le milieu rural de son territoire, tout comme le gouvernement du Québec devra le faire devant l'ensemble de la population.

Par ailleurs, en plus des sommes allouées spécifiquement à ces pactes, il est important de rappeler que plus d'une quarantaine de mesures et de programmes sont accessibles aux milieux ruraux. Je pense notamment aux mesures qui viennent appuyer : le développement du transport communautaire; la diversification des économies rurales, notamment l'agriculture; la rénovation des logements et l'embellissement des villages; le branchement des écoles primaires aux réseaux de télécommunications à la fine pointe de la technologie. Il y a également des gestes structurants posés par le gouvernement qu'il ne faut pas passer sous silence, car ils auront un effet déterminant sur la capacité des milieux locaux à se prendre en main et à faire leurs propres choix. Je pense en particulier au pacte fiscal conclu avec les municipalités. En effet, les municipalités bénéficieront d'un montant annuel de 10 M\$ en redevances pour l'exploitation forestière, dans le cadre du pacte fiscal et de la réforme municipale. Toujours dans ce cadre, une taxe annuelle de 17 M\$ sera perçue par les municipalités pour les terres publiques.

Je pense également à la décision du gouvernement de mettre en place des centres locaux de développement dans chaque MRC, et ce, malgré le contexte de lutte au déficit qui prévalait alors. Ces CLD sont aujourd'hui bien implantés sur le territoire et ils disposent de budgets pour soutenir les entrepreneurs locaux, l'économie sociale et les jeunes promoteurs. Et il y a maintenant des agents ruraux dans chaque CLD en milieu rural. Ces agents connaissent leur milieu, ils comprennent les problématiques propres au monde rural et ils sont prêts à passer à l'action. Alors, honnêtement, je crois qu'on peut dire qu'on est outillé pour avancer. Toutefois, avant que chacun ne reparte de son côté, j'aimerais partager avec vous quelques convictions que je possède sur le vaste chantier que nous entreprenons ensemble aujourd'hui.

Le nerf de la guerre de ce chantier ne sera pas l'argent.

Le nerf de la guerre, ce seront vos idées, votre détermination, votre capacité de mettre les choses en commun et de mobiliser les gens autour d'objectifs et de projets concrets. Il y en a qui l'ont fait. Nous avons des exemples ici au Québec et à l'étranger. Chaque fois, on constate que ce sont les gens qui font la différence.

J'aimerais, au sortir de cette rencontre, que chaque partenaire retourne dans son milieu avec l'intention de déterminer ses priorités, de préparer son plan de travail et, surtout, de mobiliser les élus et les leaders locaux autour d'un certain nombre de problématiques auxquelles il veut trouver des solutions à court terme. J'aimerais que cette mobilisation permette au monde rural de mettre en commun ses idées, ses ressources pour poser des gestes concrets, développer de nouvelles approches et même inventer de nouvelles façons de faire qui amélioreront réellement les choses. Croyez-moi, si vous trouvez des solutions réalistes et gérables avec les gens de votre coin, Rémy Trudel va vous appuyer, je vais vous appuyer, votre gouvernement va vous appuyer.

Et, s'il y a trop de sable dans l'engrenage, je me fie sur mon ami Jacques Proulx pour le faire savoir.

Démontrer que nous avons réussi à dépenser l'argent qui nous était confié selon de saines pratiques administratives est une chose, mais, honnêtement, ce que je souhaiterais, c'est

que chaque année, dans chacun des villages du Québec, nous puissions dire concrètement : Cette année, nous avons amélioré telle situation, nous avons réglé tel problème, nous avons accueilli cinq nouvelles familles. Nous n'avons pas réglé totalement le transport des jeunes, mais nous pensons y arriver l'an prochain.

Ce sont des exemples, bien sûr, mais cela permettra aux citoyens et aux citoyennes du Québec de comprendre le sens de notre action. Ce seront souvent de petites réalisations, mais ce seront certainement de vrais progrès. Et, dans chaque cas, vous pourrez vous dire que vous avez fait la différence. Chers amis, chers partenaires du monde rural, je n'ai qu'un mot à vous dire en terminant : Au travail !

Merci.